

Projet d'Accommodement ou de Pacification, qu'ensuite de l'acceptation de l'offre de leurs bons Offices, le Roy de la Grande-Bretagne & les Etats Généraux proposent aux Puissances engagées dans la présente Guerre.

L n'est pas nécessaire pour le but que S. M. Britannique & leurs Hautes Puissances se proposent dans ce Projet, d'examiner scrupuleusement si les brouilleries que la vacance du Trône de Pologne a fait naître, sont le principal, sinon l'unique motif de la présente Guerre, ou si elles n'en sont que la cause accidentelle : mais il est seulement nécessaire de faire les deux observations suivantes.

La première, que dans l'état présent des affaires on travailleroit inutilement à un accommodement entre les Puissances en Guerre, sans commencer par la Pologne.

La seconde, qu'il est évident à quiconque réfléchit avec un peu d'attention sur la nature des brouilleries que la vacance du Trône de Pologne a fait naître, & sur l'état présent de ce Royaume, que pour terminer par un accommodement ces brouilleries, il est absolument nécessaire d'éviter les discussions de Droit & de plusieurs difficultez de même nature.

Après ces deux observations préliminaires, S. M. B. & L. H. P. se croient en droit d'avancer, que le plus aparent, sinon le seul & l'unique moyen de terminer ces brouilleries d'une manière à guerir les inquietudes de l'Empereur & de la Russie, & de sauver en même tems l'honneur de la France & du Roy Stanislas, & pour frayer le chemin au retour si desirable de la Paix generale, par l'éloignement d'un obstacle si capital, est, que le Roy
Stanislas,